Agence nationale de la cohésion des Territoires (ANCT)

Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) est née le 1er janvier 2020 et résulte d'un engagement pris par le Président de la République à l'occasion de la première conférence nationale des territoires le 17 juillet 2017, celui d'un accompagnement renforcé de l'État pour répondre aux besoins des collectivités territoriales. L'ANCT, structurée par un Conseil d'administration représentant notamment les associations d'élus, porte ainsi un objectif aussi clair qu'ambitieux : accompagner les collectivités dans la mise en œuvre de leurs projets de territoire.

Type de partenaire
Ministères
Établissements publics
Thématiques
Lien social
Urbanisme et paysage
Liens utiles
Site internet
L'Agence au service des collectivités et de leur projet de territoire - Document de présentation